



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de VILLABÉ

34 bis, Avenue du 8 mai 1945
91100 VILLABÉ

Téléphone : 01.69.11.19.75 - Télécopie : 01.60.86.29.53
contact@mairie-villabe.fr
www.villabe.fr

Villabé, le 28/06/2012

**COMPTE RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 06 2012**

PRÉSENTS LORS DE LA SÉANCE :

Mme MAGGINI,
M. AUGUSTE, Mme CAILLERET, Mme DA SILVA NOGUEIRA,
M. DIRAT, M. DOUET, M. FORLIVESI, Mme IUGHETTI, M. LAFON,
Mme MALLET, Mme RIEHL, Mme ROSSIGNOL, M. SEBASTIAN,
Mme WIRTH.

ABSENTS A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme BERGLAS donne procuration à Mme ROSSIGNOL
M. BERTAUX donne procuration à M. LAFON
M. BOULY donne procuration à Mme WIRTH
M. COCAGNE donne procuration à Mme MAGGINI
M. FAURE donne procuration à M. DIRAT
Mme FRIMAN donne procuration à M. DOUET
M. GRANGER (arrivée à 19h25) donne procuration Mme CAILLERET

ABSENTS A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE : M. ACHIEPI, Mme BOUITIER,
M. BRUN, Mme CHAIGNEAU (arrivée à 19h14), M. DUBOZ, M. ROUZIC.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. FORLIVESI est nommé secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

La séance est ouverte à 19h10.

Le Conseil Municipal,
- Après en avoir délibéré,

NOTE l'arrivée de Mme CHAIGNEAU à 19h14,

1. A l'unanimité, 22 voix POUR dont 07 par procuration :
APPROUVE le compte rendu définitif du conseil municipal du 23 mai 2012.

2. Affaires financières

A- APPROBATION DES TARIFS DES MANIFESTATIONS DE LA SAISON CULTURELLE 2012-2013

A l'unanimité - 22 voix POUR dont 07 par procuration - :

APPROUVE tous les tarifs du service Culture pour la saison 2012-2013.

B- APPROBATION DES TARIFS DU SERVICE FETES ET CEREMONIES POUR LE CONCERT « FRED MELLA »

A l'unanimité – 22 voix POUR dont 07 par procuration - :

APPROUVE les tarifs pour le concert « Fred Mella » organisé par le service Fêtes et Cérémonies.

NOTE l'arrivée de M.GRANGER à 19h25.

C- APPROBATION DU TARIF DE LA CAUTION POUR LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DU GYMNASSE PAUL POISSON

A l'unanimité - 22 voix POUR dont 06 par procuration - :

APPROUVE d'ajouter et de fixer le montant de la caution ménage à 100€ au contrat de réservation de la salle polyvalente du gymnase Paul Poisson.

3. Affaires administratives

A- APPROBATION DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT CULTUREL 2012/2013 AVEC LE CONSEIL GENERAL

A l'unanimité – 22 voix POUR dont 06 par procuration - :

APPROUVE le contrat de Développement Culturel à passer entre la commune et le Conseil Général de l'Essonne pour la saison 2012/2013,
DECIDE d'autoriser le Maire à signer le contrat de Développement Culturel et à solliciter les subventions correspondantes.

B- DEMANDE DE DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL DE LA SOCIÉTÉ VETIR POUR SON MAGASIN GEMO

A la majorité des suffrages exprimés - 9 voix POUR dont 04 par procuration – 11 voix CONTRE dont 1 par procuration – 2 abstentions dont 1 par procuration :

REFUSE la demande de dérogation à la règle du repos dominical de la société - VETIR pour son magasin GEMO de VILLABE,

DIT que la délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Préfecture de l'Essonne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Maire,
Irène MAGGINI

Le secrétaire de séance,
Roger FORLIVESI